



Titres négociables à court terme

(Negotiable European Commercial Paper - NEU CP)¹

Dénomination commerciale des titres définis à l'article D.213-1 du Code monétaire et financier

Programme garanti

DOCUMENTATION FINANCIERE (DF)	
Nom du programme	TOTALENERGIES CAPITAL, NEU CP (ID Programme 1660)
Nom de l'émetteur	TOTALENERGIES CAPITAL
Type de programme	NEU CP
Langue de rédaction	Français
Plafond du programme	500 000 000 EUR
Garant	TotalEnergies SE
Notation du programme	Noté par : Moody's S&P Global Ratings Europe Limited
Arrangeur	Sans objet
Conseil(s) à l'introduction	Sans objet
Conseil(s) juridique(s)	Sans objet
Agent(s) domiciliataire(s)	BNP PARIBAS
Agent(s) placeur(s)	TOTALENERGIES CAPITAL
Date de signature de la documentation financière (jj/mm/aaaa)	27/05/2024

Documentation établie en application des articles L. 213-0-1 à L. 213-4-1 du Code monétaire et financier

Un exemplaire de la présente documentation est adressé à :

BANQUE DE FRANCE
Direction générale de la stabilité financière et des opérations (DGSO)
Direction de la mise en œuvre de la politique monétaire (DMPM)
S2B-1134 Service des Titres de Créances Négociables (STCN)
39, rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

La Banque de France invite le lecteur à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des informations relatives aux titres de créances négociables :

<https://www.banque-france.fr/fr/strategie-monetaire/marches/titres-creances-negociables>

¹Dénomination commerciale des titres définis à l'article D.213-1 du Code monétaire et financier

**Les informations marquées « Optionnel » peuvent ne pas être fournies par l'émetteur
car la réglementation française ne l'impose pas**

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMISSION

Articles D. 213-9, 1° et D. 213-11 du Code monétaire et financier et article 6 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

1.1	Nom du programme	TOTALENERGIES CAPITAL, NEU CP (ID Programme 1660)
1.2	Type de programme	NEU CP
1.3	Dénomination sociale de l'Émetteur	TOTALENERGIES CAPITAL
1.4	Type d'émetteur	Entreprise non financière dans les conditions prévues à l'art. L 213-3.2 du CMF
1.5	Objet du programme	Optionnel
1.6	Plafond du programme	500 000 000 EUR cinq cents millions EUR ou la contre-valeur de ce montant en toute autre devise autorisée
1.7	Forme des titres	Les titres du programme sont des titres de créances négociables, émis au porteur et sont inscrits en compte auprès d'intermédiaires autorisés conformément à la législation et à la réglementation française en vigueur.
1.8	Rémunération	<p>La rémunération est libre</p> <p>Indice(s) de référence : Les taux variables/révisables sont indexés sur les taux usuels des marchés monétaires.</p> <p>Règle(s) de rémunération : La rémunération des NEU CP est libre, c'est-à-dire qu'elle pourra être à taux fixe, à taux variable ou révisable, ou structurée. Cependant, l'Émetteur s'engage à informer la Banque de France, à l'émission d'un NEU CP, lorsque la rémunération est liée à un indice ou varie en application d'une clause d'indexation qui ne porte pas sur un taux usuel du marché interbancaire, monétaire ou obligataire.</p> <p>A leur date de maturité, le principal des NEU CP doit toujours être égal au pair. Les taux des NEU CP peuvent être négatifs en fonction des taux fixes ou de l'évolution des indices usuels du marché monétaire applicables au calcul de leur rémunération.</p> <p>Dans le cas d'une émission comportant une option de remboursement anticipé ou de rachat, les conditions de rémunération du NEU CP seront fixées à l'occasion de l'émission initiale et ne pourront pas être modifiées ultérieurement, notamment à l'occasion de l'exercice de l'option de remboursement anticipé ou de rachat. Les titres émis dans le cadre de ce programme seront remboursés inconditionnellement au pair.</p>
1.9	Devises d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission
1.10	Maturité	L'échéance des titres négociables à court terme sera fixée conformément à la législation et à la réglementation française, ce qui implique qu'à la date des présentes, la durée des émissions de ces titres ne peut être supérieure à 1 an (365 jours ou 366 jours les années bissextiles).

		<p>Les NEU CP peuvent être remboursés avant maturité en accord avec les lois et les réglementations applicables en France. Les NEU CP émis dans le cadre du Programme pourront comporter une ou plusieurs options de rachat par l'Émetteur (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) événement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et / ou du détenteur). L'option de remboursement anticipé ou de rachat de NEU CP, s'il y a lieu, devra être spécifiée explicitement dans le formulaire de confirmation de toute émission concernée.</p> <p>En tout état de cause, la durée de tout NEU CP assorti d'une ou de plusieurs de ces clauses, sera toujours, toutes options de remboursement anticipé ou rachat comprises, conforme à la réglementation en vigueur au moment de l'émission du dit NEU CP.</p>
1.11	Montant unitaire minimal des émissions	150 000 EUR ou tout autre montant supérieur (ou la contrevaletur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission)
1.12	Dénomination minimale des Titres de créances négociables	En vertu de la réglementation, le montant minimum légal des titres de créances négociables émis dans le cadre de ce programme doit être de 150 000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
1.13	Rang	<p>Senior Unsecured</p> <p>Information sur le rang :</p> <p>Les NEU CP constitueront des obligations directes, non assorties de sûretés et chirographaires de l'Émetteur, venant au moins à égalité de rang avec les autres obligations actuelles et futures, directes, non assorties de sûretés et chirographaires de l'Émetteur, sous réserve que ces NEU CP ne soient pas porteurs d'une quelconque séniorité ou garantie vis-à-vis des autres titres obligataires émis par l'Émetteur.</p>
1.14	Droit applicable au programme	Optionnel
1.15	Admission des TCN sur un marché réglementé	Non
1.16	Système de règlement-livraison d'émission	Euroclear
1.17	Notation(s) du programme	<p>S&P Global Ratings Europe Limited : disclosure.spglobal.com/ratings/en/regulatory/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/345479</p> <p>Moody's : moodys.com/credit-ratings/Total-Capital-credit-rating-600054764/ratings/view-by-debt</p> <p>Les notations sont susceptibles d'être revues à tout moment par les agences de notation. Les investisseurs sont invités à se reporter aux sites internet des agences concernées afin de consulter la notation en vigueur</p>
1.18	Garantie	<p>Le programme est garanti par : TotalEnergies SE</p> <p>La garantie accordée est conforme aux dispositions de l'article D.213-5 du Code monétaire et financier.</p>

		<p>Type de garantie : A 1ère demande</p> <p>Droit applicable : FRANCE</p> <p>La lettre de garantie figure en annexe</p> <p>Information(s) sur la garantie : Garantie inconditionnelle à première demande conforme à l'article D 213-5 du Code monétaire et financier donnée par la société TotalEnergies SE (voir Annexe I). Le montant (capital et intérêts) pouvant être émis dans le cadre du programme ne pourra à aucun moment excéder le montant non encore appelé de la garantie.</p>
1.19	Agent(s) domiciliataire(s) (liste exhaustive)	BNP PARIBAS
1.20	Arrangeur	Sans objet
1.21	Mode de placement envisagé	<p>Placement direct</p> <p>L'émetteur pourra ultérieurement remplacer un Agent Placeur, assurer lui-même le placement, ou nommer d'autres Agents Placeurs ; une liste à jour desdits Agents Placeurs sera communiquée aux investisseurs sur demande déposée auprès de l'émetteur</p>
1.22	Restrictions à la vente	Optionnel
1.23	Taxation	Optionnel
1.24	Implication d'autorités nationales	Banque de France
1.25	Contact(s)	<p>Opérations de Marché Numéro de téléphone : +33 (0) 6 47 14 41 97 Adresse mail : frontoffice.treasury@totalenergies.com Corporate Finance / Debt Numéro de téléphone : +33 (0) 6 37 69 46 10 Total-Treasury-Debt-Finance@totalenergies.com</p>
1.26	Informations complémentaires relatives au programme	Optionnel
1.27	Langue de la documentation financière faisant foi	Français

2.A DESCRIPTION EMETTEUR

Article D. 213-9, 2° du Code monétaire et financier et article 7 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

2.A.1	Dénomination sociale de l'émetteur	TOTALENERGIES CAPITAL
2.A.2	Forme juridique, législation applicable à l'émetteur et tribunaux compétents	<p>Forme juridique : SA à CA de droit français</p> <p>Législation applicable : Entreprise non financière dans les conditions prévues à l'art. L 213-3.2 du CMF</p> <p>Tribunaux compétents : Droit français</p>
2.A.3	Date de constitution	15/12/1999
2.A.4	Siège social et principal siège administratif (si différent)	<p>Siège social : 2 Place Jean Millier - La Défense 6 92400 COURBEVOIE</p> <p>FRANCE</p>
2.A.5	Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et LEI	<p>N° d'immatriculation : 428 292 023 RCS Nanterre</p> <p>LEI : 529900QI55ZLJVCMPA71</p>
2.A.6	Objet social résumé	La levée de fonds sur les marchés financiers (et la couverture de risques associée) pour contribuer au financement des sociétés de la compagnie TotalEnergies.
2.A.7	Renseignements relatifs à l'activité de l'émetteur	<p>TotalEnergies Capital est une filiale financière détenue à 99,9% par la société TotalEnergies SE. La société a pour activité principale de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux de TotalEnergies SE et de ses filiales. TotalEnergies Capital réalise également des opérations de change, principalement pour la couverture de ses intérêts en devises ainsi que dans le cadre d'opérations de change à terme avec des filiales. La société ne détient aucune filiale ou participation dans d'autres sociétés et ne dispose pas de succursale.</p> <p>Des informations complémentaires sur l'activité de l'émetteur peuvent être consultées dans le rapport financier 2023 disponible sur le site Internet du garant.</p>
2.A.8	Capital	<p>300 000,00 EUR</p> <p>Décomposition du capital : A la date de signature du présent document, le capital social se compose de 30 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros</p>
2.A.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	300 000,00 EUR
2.A.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	0 EUR
2.A.9	Répartition du capital	Référence des pages du rapport annuel ou document de référence :

		<p>Des informations sur la répartition du capital de TotalEnergies Capital peuvent être consultées dans le rapport financier 2023 disponible sur le site Internet du garant, notamment en pages 7 et 13.</p> <p>https://publications.totalenergies.com/Informations_emissions_obligataires/Rapport_financier_annuel_2023_TotalEnergies_Capital.xhtml</p> <p>Actionnaires :</p> <p>TotalEnergies SE (99,99 %)</p>
2.A.10	Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances de l'émetteur sont négociés	Non applicable
2.A.11	Composition de la direction	<p>Eric BOZEC, Président-directeur général</p> <p>Gwenola JAN, Administrateur</p> <p>Jean-Pierre SBRAIRE, Administrateur</p> <p>Elodie TILMANT, Administrateur</p>
2.A.12	Normes comptables utilisées pour les données consolidées (ou à défaut des données sociales)	<p>Normes comptables utilisées pour les données sociales :</p> <p>Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.</p>
2.A.13	Exercice comptable	Du 01/01 au 31/12
2.A.13.1	Date de tenue de l'assemblée générale annuelle (ou son équivalent) ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé	05/04/2024
2.A.14	Exercice fiscal	Du 01/01 au 31/12
2.A.15	Réviseurs des comptes (commissaires aux comptes ou équivalent) ayant audité les comptes annuels de l'Émetteur	
2.A.15.1	Réviseurs des comptes (commissaires aux comptes ou équivalent)	<p>Titulaire(s) :</p> <p>ERNST & YOUNG Audit</p> <p>1/2, place des Saisons - La Défense, Cedex 1</p> <p>92400 Courbevoie</p>
2.A.15.2	Rapport des réviseurs des comptes (commissaires aux comptes ou équivalent)	<p>Les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés dans le rapport financier 2023 disponible sur le site Internet du garant, notamment aux pages 16 à 18, et dans le rapport financier 2022 disponible sur le site Internet du garant, notamment aux pages 15 à 17 :</p> <p>https://publications.totalenergies.com/Informations_emissions_obligataires/Rapport_financier_annuel_2023_TotalEnergies_Capital.xhtml</p> <p>https://publications.totalenergies.com/Informations_emissions_obligataires/Rapport_Financier_annuel_2022_TotalEnergies_Capital.xhtml</p>
2.A.16	Autres programmes de l'émetteur de même nature à l'étranger	TotalEnergies Capital peut également émettre sous les programmes de financement de dette obligataires suivants : Programme Euro Medium Term Note : 40 milliards EUR (date

		<p>d'anniversaire le 09/06/2021 et non renouvelé depuis et en date du 06/05/2024)</p> <p>Programme Euro Commercial Paper : 3 milliards USD</p> <p>Programme Australian Medium Term Note : 2 milliards AUD</p> <p>Programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf)</p> <p>Programme US Commercial Paper : 17 milliards USD</p> <p>Le programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf) ne possède pas de plafond.</p>
2.A.17	Notation de l'émetteur	<p>Moody's : moodys.com/credit-ratings/TotalEnergies-Capital-credit-rating-600054764/summary</p> <p>S&P Global Ratings Europe Limited : disclosure.spglobal.com/ratings/en/regulatory/instrument-details/debtType/SRUNSEC/entityId/345479</p>
2.A.18	Information complémentaire sur l'émetteur	Optionnel

2.B DESCRIPTION DU GARANT

Article D. 213-9, 2° du Code monétaire et financier et article 7 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

2.B.1	Dénomination sociale du Garant	TotalEnergies SE
2.B.2	Forme juridique, législation applicable au garant et tribunaux compétents	<p>Forme juridique :</p> <p>Société européenne (à conseil d'administration)</p> <p>Législation applicable :</p> <p>Entreprise non financière dans les conditions prévues à l'art. L 213-3.2 du CMF</p> <p>Tribunaux compétents :</p> <p>Droit français</p>
2.B.3	Date de constitution	28/03/1924
2.B.4	Siège social et principal siège administratif (si différent)	<p>Siège social :</p> <p>2, Place Jean Millier - La Défense 6 92400 Courbevoie</p> <p>FRANCE</p>
2.B.5	Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et LEI	<p>N° d'immatriculation : 542 051180 RCS Nanterre</p> <p>LEI : 529900S21EQ1BO4ESM68</p>
2.B.6	Objet social résumé	TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.
2.B.7	Renseignements relatifs à l'activité du garant	<p>Pour 2023 : Chapitres 1 et 2 du Document d'Enregistrement Universel 2023 (pages 5 à 127). La répartition de l'activité par secteurs et par répartition géographique est consultable respectivement en pages 435 et 443 du Document d'Enregistrement Universel 2023. https://totalenergies.com/system/files/documents/2024-03/totalenergies_document-enregistrement-universel-2023_2023_fr_pdf.pdf</p> <p>Pour 2022: Chapitres 1 et 2 du Document d'Enregistrement Universel 2022 (pages 5 à 118). La répartition de l'activité par secteurs et par répartition géographique est consultable respectivement en pages 430 et 443 du Document d'Enregistrement Universel 2022. https://publications.totalenergies.com/DEU_2022/TotalEnergies_DEU_2022_VF.htm</p>
2.B.8	Capital	<p>5 967 116 185,00 EUR</p> <p>Décomposition du capital : Au 6 mai 2024, le capital social de TotalEnergies SE est fixé à la somme de 5 967 116 185,00 euros et est représenté par</p>

		2 386 846 474 actions de 2,50 euros chacune.
2.B.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	5 967 116 185,00 EUR
2.B.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	0 EUR
2.B.9	Répartition du capital	Référence des pages du rapport annuel ou document de référence : Pour 2023 : Page 401 du Document d'Enregistrement Universel 2023 Actionnaires : Salariés de la Compagnie (7,40 %) BlackRock, Inc. (6,50 %)
2.B.10	Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances du garant sont négociés	Marché réglementé où les titres de capital sont négociés : Les titres de capital TotalEnergies SE sont cotés : - sur les bourses de Paris (Euronext Paris : https://live.euronext.com/en/product/equities/FR0000120271-XPAR), de Londres (London Stock Exchange) et Bruxelles (Euronext Brussels) - sur le New York Stock Exchange sous forme d'ADR Marché réglementé où les titres de créances sont négociés : Les obligations de TotalEnergies SE (maturités perpétuelles) sont cotés sur Euronext Paris : - https://live.euronext.com/en/product/bonds/XS1195202822-XPAR - https://live.euronext.com/en/product/bonds/XS1501166869-XPAR - https://live.euronext.com/en/product/bonds/XS2224632971-XPAR - https://live.euronext.com/en/product/bonds/XS2290960520-XPAR - https://live.euronext.com/en/product/bonds/XS2290960876-XPAR - https://live.euronext.com/en/product/bonds/XS2432131188-XPAR - https://live.euronext.com/en/product/bonds/XS2432130610-XPAR
2.B.11	Composition de la direction	Référence des pages décrivant la composition de la direction : Page 189 du Document d'Enregistrement Universel 2023 (Chapitre 4 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise) Une description détaillée du conseil d'administration est disponible sur le site internet du garant : https://www.totalenergies.com/fr/groupe/identite/gouvernance/

		conseil-administration Patrick POUYANNE, Président - Directeur Général
2.B.12	Normes comptables utilisées pour les données consolidées (ou à défaut des données sociales)	Normes comptables utilisées pour les données consolidées : IFRS Normes comptables utilisées pour les données sociales : réglementation comptable française en vigueur (règlement ANC 2018-01)
2.B.13	Exercice comptable	Du 01/01 au 31/12
2.B.13.1	Date de tenue de l'assemblée générale annuelle (ou son équivalent) ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé	24/05/2024
2.B.14	Exercice fiscal	Du 01/01 au 31/12
2.B.15	Réviseurs des comptes (commissaires aux comptes ou équivalent) ayant audité les comptes annuels du garant	
2.B.15.1	Réviseurs des comptes (commissaires aux comptes ou équivalent)	Titulaire(s) : ERNST & YOUNG Audit 1/2, place des Saisons - La Défense, Cedex 1 92400 Courbevoie PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
2.B.15.2	Rapport des réviseurs des comptes (commissaires aux comptes ou équivalent)	Pour 2023 : Pages 416-420 du Document d'Enregistrement Universel 2023 (comptes consolidés) et pages 588-591 (comptes sociaux) Pour 2022 : Pages 408-413 du Document d'Enregistrement Universel 2022 (comptes consolidés) et pages 592-595 (comptes sociaux)
2.B.16	Autres programmes du garant de même nature à l'étranger	TotalEnergies SE fait appel aux marchés de capitaux pour financer les besoins généraux de la Compagnie par l'émission d'instruments financiers long terme et court terme par l'intermédiaire d'entités centrales de financement (TotalEnergies Capital, TotalEnergies Capital Canada Ltd., TotalEnergies Capital International et toute autre entité créée à cet effet). Les titres émis bénéficient de la garantie de TotalEnergies SE. Les entités centrales de financement sont, au 31 décembre 2023, susceptibles d'émettre sur 5 programmes de financement (Euro Commercial Paper, US Commercial Paper, NEU CP, Australian Medium Term Notes et US SEC-Registered Shelf), le programme EMTN n'ayant pas été renouvelé en juin 2021, ainsi que des emprunts obligataires en dehors de ces programmes-cadres. Les plafonds sont actuellement de : EURO Commercial Paper : 3 milliards USD US Commercial Paper : 17 milliards USD

		<p>Euro Medium Term Note (non renouvelé) : 40 milliards EUR Australian Medium Term Note : 2 milliards AUD</p> <p>En mars 2016, la Compagnie TotalEnergies a fermé ses programmes de Commercial Paper Sterling et de Canadian Commercial Paper.</p>
2.B.17	Notation du garant	<p>Moody's : moodys.com/credit-ratings/TotalEnergies-SE-credit-rating-755985/summary</p> <p>S&P Global Ratings Europe Limited : disclosure.spglobal.com/ratings/en/regulatory/org-details/sectorCode/CORP/entityId/337129</p>
2.B.18	Information complémentaire sur le garant	<p>https://totalenergies.com/fr/actualites/communiqués-press</p>

3. CERTIFICATION DES INFORMATIONS FOURNIES

Articles D. 213-5 et D. 213-9, 4° du Code monétaire et financier et les réglementations postérieures

Certification des informations fournies pour l'émetteur TOTALENERGIES CAPITAL

3.A.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière portant sur le programme TOTALENERGIES CAPITAL, NEU CP	Madame Gwenola JAN, Trésorière de la compagnie TotalEnergies, TotalEnergies Capital
3.A.2	Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière portant sur le programme TOTALENERGIES CAPITAL, NEU CP	À ma connaissance, l'information donnée par l'émetteur dans la documentation financière, y compris la traduction (le cas échéant), est exacte, précise et ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée ni d'indications fausses ou de nature à induire en erreur
3.A.3	Date (JJ/MM/AAAA), lieu et signature	<p style="font-size: 1.5em; font-family: cursive;">27/05/2024</p> <p style="font-size: 1.2em; font-family: cursive;">Cambouvié</p> <p style="color: blue; font-weight: bold; margin: 0;">TotalEnergies SE</p> <p style="color: blue; font-size: 0.9em; margin: 0;">Tour Coupole - 2, place Jean Millier 92078 Paris la Défense Cedex, France Tél. : +33 (0)1 47 44 45 46 542 051 180 RCS NANTERRE - SIRET 542 051 180 00066</p>

Certification des informations fournies pour le garant TotalEnergies SE

3.B.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme TOTALENERGIES CAPITAL, NEU CP	Madame Gwenola JAN, Trésorière de la compagnie TotalEnergies, TotalEnergies SE
3.B.2	Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme TOTALENERGIES CAPITAL, NEU CP	À ma connaissance, l'information donnée par le garant dans la documentation financière, y compris la traduction (le cas échéant), est exacte, précise et ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée ni d'indications fausses ou de nature à induire en erreur
3.B.3	Date (JJ/MM/AAAA), lieu et signature	<p style="font-size: 1.5em; font-family: cursive;">27/05/2024</p> <p style="font-size: 1.2em; font-family: cursive;">Cambouvié</p> <p style="color: blue; font-weight: bold; margin: 0;">TotalEnergies SE</p> <p style="color: blue; font-size: 0.9em; margin: 0;">Tour Coupole - 2, place Jean Millier 92078 Paris la Défense Cedex, France Tél. : +33 (0)1 47 44 45 46 542 051 180 RCS NANTERRE - SIRET 542 051 180 00066</p>

ANNEXES

Les informations financières annexes de l'émetteur exposées à l'article D. 213-9 du Code monétaire et financier sont tenues à la disposition de toute personne qui en ferait la demande, conformément aux articles D. 213-13 du Code monétaire et financier et L.232-23 du Code de commerce

Annexe 1	Documents présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou de l'organe qui en tient lieu²	<p><u>Assemblée générale 2024</u> Rapport annuel de l'exercice clos le 31/12/2023</p> <p><u>Assemblée générale 2023</u> Rapport annuel de l'exercice clos le 31/12/2022</p>
Annexe 2	Lettre d'attestation de garantie Année 2024	https://eucpmtn.banque-france.fr/neusgate/api/public/document/16606
Annexe 3	Lettre de garantie Année 2024	https://eucpmtn.banque-france.fr/neusgate/api/public/document/16605
Annexe 4	Rapport annuel Année 2024	https://publications.totalenergies.com/Informations_émission_obligataires/Rapport_Financier_annuel_2023_TotalEnergies_Capital.xhtml
Annexe 5	Rapport annuel Année 2023	https://publications.totalenergies.com/Informations_émission_obligataires/Rapport_financier_annuel_2022_TotalEnergies_Capital.xhtml
Annexe 6	Rapport annuel / DEU du garant Année 2024	https://totalenergies.com/system/files/documents/2024-03/totalenergies_document-enregistrement-universel-2023_2023_fr_pdf.pdf
Annexe 7	Rapport annuel / DEU du garant Année 2023	https://totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq121/files/documents/2023-03/TotalEnergies_DEU_2022_VF.pdf